

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	<b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b>					<b>M 1</b> 60 ECTS
Mention :	<b>SCIENCES DU LANGAGE</b>					
Parcours :	<b>FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES</b>					
Volume horaire étudiant :	204 h (dont 108h mutualisées avec SDL)	144h (dont 60h mutualisées avec SDL)	h	h	20 h minimum	<b>348 h (+stage)</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<b>Pr. Samir BAJRIĆ</b> Faculté de Lettres et Philosophie 4, bd Gabriel 21000 DIJON	<b>Raphaël GROS</b> Faculté des Lettres, Bureau 136 A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.55.84 <a href="mailto:raphael.gros@u-bourgogne.fr">raphael.gros@u-bourgogne.fr</a> Pour la formation à distance, contacter : <a href="mailto:scolmaster.cfoad@u-bourgogne.fr">scolmaster.cfoad@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	UFR de Lettres et Philosophie

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

Cette formation est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Métiers : divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmeur d'activités culturelles, d'expert en conception et organisation de formations, de responsable de centres culturels français, d'attaché culturel, de responsable de projet, métiers de l'édition liés à la filière FLE, etc.

Poursuite d'études : Master 2 et Doctorat

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre les différents parcours de la mention SDL.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétences pédagogiques générales permettant non seulement d'enseigner efficacement le français à des locuteurs de nombreuses autres langues-cultures, mais également de diffuser dans les parties du globe institutionnellement non-francophones les grands acquis de la civilisation d'expression française ; compétences méthodologiques particulières rendant possible une évaluation fructueuse de l'appropriation du français, grâce à la productivité de l'approche contrastive français vs une autre langue (ciblage géographique).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Capacité à décrire aussi bien les systèmes grammaticaux des deux langues étudiées (français + langue issue du ciblage géo-culturel) que les problèmes généraux que pose l'appropriation d'une autre langue à l'âge linguistiquement adulte

### Modalités d'accès à l'année de formation M 1 spécialité Sciences du langage

■ sur sélection :

Pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres, une licence de Sciences du langage, une licence de Langues et Civilisations Étrangères, assorties d'une mention FLE (ou d'un DUFLE).

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français et autres).

Pour le CFOAD, se renseigner auprès de la scolarité de la formation : <http://cfoad.u-bourgogne.fr/>

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (<http://sefca.u-bourgogne.fr/> )

### Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Master mention « Sciences du langage »	
Parcours 1 « Sciences du langage »	Parcours 2 « FLE et aires linguistiques »
M1 présentiel et à distance	M1 présentiel et à distance
M2 présentiel	M2 présentiel et à distance

Admission et possibilités de réorientation du M1 au M2

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M 1)  
M 1 SDL parcours FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES

Couleur verte = cours mutualisé avec le parcours SDL

**Semestre 1**

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Cultures éducatives comparées	Anthropologie comparée des langues et des cultures	24		24	4	CT	CT	2		2
TOTAL UE 1		24	0	24	4	CT	CT	2		2
UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Didactique du FLE	Fondamentaux didactiques	24			4	CT	CT	2		2
	Français sur objectifs spécifiques		24		3	CT	CT	2		2
	Évaluation et pratique de l'enseignement du français		24		3	CT	CT	2		2
TOTAL UE 2		24	48		10	CT	CT	6		6
UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Linguistique	Typologie des langues et analyse contrastive	24	12		4	CT	CT	2		2
	Phonétique et phonologie	24			3	CT	CT	2		2
	Séminaire linguistique 1	12			3	CT	CT	2		2
TOTAL UE 3		60	12		11	CT/CC	CT/CC	6		6
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Enseignement d'une langue vivante	Langue vivante		24		1.5	CT	CT	2		2
	Français : cours de soutien		24		1.5					
TOTAL UE 4			48		3			2		2
UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Préparation du stage	Atelier : préparation du stage		12		2			2		2
TOTAL UE 5			12		2			2		2
<b>TOTAL Semestre 1</b>		<b>108</b>	<b>120</b>		<b>30</b>					

## Semestre 2

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Cultures éducatives comparées	Littérature et enseignement du FLE	24		24	4	CT	CT	2		2
<b>TOTAL UE 6</b>		<b>24</b>		<b>24</b>	<b>4</b>	<b>CT</b>	<b>CT</b>	<b>2</b>		<b>2</b>

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Didactique du FLE	Cognition, langues et locuteurs	24		24	3	CT	CT	2		2
	Didactique de l'oral et de l'écrit		24	24	3	CT	CT	2		2
<b>TOTAL UE 7</b>		<b>24</b>	<b>24</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>CT</b>	<b>CT</b>	<b>4</b>		<b>4</b>

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Linguistique et pratique langagière	Sémantique et pragmatique	24		24	5	CT	CT	2		2
	Sociolinguistique	24		24	5	CT	CT	2		2
<b>TOTAL UE 8</b>		<b>48</b>		<b>48</b>	<b>10</b>	<b>CT</b>	<b>CT</b>	<b>4</b>		<b>4</b>

UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Stage (minimum 20 h d'enseignement)				10	rapport de stage		8		8
<b>TOTAL UE 9</b>		<b>0</b>	<b>0</b>							

<b>TOTAL Semestre 2</b>		<b>96</b>	<b>24</b>		<b>30</b>					
-------------------------	--	-----------	-----------	--	-----------	--	--	--	--	--

### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ● Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en juin avec possibilité de retour des mémoires et rapports de stage en septembre (uniquement pour les masters)

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1<sup>er</sup> étage).

Pour le stage, il est indispensable de signer et de faire signer par différents responsables une convention de stage.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

**Principes généraux :**

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

**Précisions :**

Le semestre Universitaire Européen peut remplacer certaines UE.

**Stage**

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différentes établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage.

Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies.

La durée du stage est de **20 heures minimum d'enseignement en Master 1**, de **350 heures d'observation et d'enseignement en Master 2 Pro** (contrat de minimum 60 jours, le semestre 4 étant entièrement réservé au stage).

Le stage donne lieu à un mémoire de stage impliquant une notation par lecture en Master 1 et une notation par soutenance en Master 2 Pro.

Une convention de stage doit être **OBLIGATOIREMENT SIGNÉE AVANT LE DÉBUT DU STAGE** par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Il est vivement conseillé aux étudiants de prévoir un délai moyen d'1 semaine entre le dépôt de leur convention à la scolarité pour signature et le début du stage.

**Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ».** Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

Les conventions de stage sont créées directement par l'étudiant, via son ENT, sur l'outil P-Stage. Un guide d'utilisation de l'outil P-Stage peut être obtenu auprès de la scolarité (Bureau 136 A) ou sur le site internet de notre UFR <https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>